



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 129.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29	
En exercice :	27	
Qui ont pris part à la délibération :	21	Pour : 21 Contre : 0

Date de la convocation : 4 décembre 2018

L'an deux mille dix huit et le onze décembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. MM. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. PONS. M. VALMY. Mme ALEXANDRE.

Pouvoirs : M. DUBLIN à M. VICENS. Mme OVADIA à M. GADEN. M. THOMAS à M. MANERO. Mme VERNIER à Mme ALEXANDRE.

Absents excusés : MM. DUBLIN. PEGOURIE. THOMAS. POUVILLON. Mmes VIGNE DREUILHE. VERNIER. FOISSAC. DENES. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : BAIL COMMERCIAL POUR UNE ACTIVITE DE BAR BRASSERIE : CHOIX DU CANDIDAT

Exposé :

La ville a engagé une réflexion sur l'aménagement du cœur de ville. Au terme des études conduites par 3 équipes pluridisciplinaires, il s'en est dégagé les axes forts suivants :

- création d'une continuité piétonne entre les différents équipements reliant les principaux espaces publics majeurs entre eux
- aménagement de la traversée de la route de Fronton et à plus long terme la requalification de la place Nougéin
- implantation d'une activité de bar brasserie sur le site de l'ex trésorerie
- démolition du foyer municipal et sa reconstruction derrière le presbytère qui serait conservé à destination culturelle et associative
- reventilation de l'offre en stationnement public.

Pour répondre à l'objectif de l'implantation d'une activité de bar brasserie, un appel à candidatures a été lancé en vue de la conclusion d'un bail commercial sur la base d'un cahier des charges. La date limite de candidatures était fixée au 5 octobre 2018. Une commission technique a été chargée de rédiger un rapport au bureau municipal afin que celui-ci puisse faire des propositions au Conseil municipal.

Le bureau municipal lors de sa séance du 28 novembre 2018 a examiné les 4 dossiers au regard des critères suivants fixés dans l'appel à candidatures:

- la qualité et la pertinence du projet d'activité et la réponse aux objectifs de la commune
- la viabilité économique du projet
- l'expérience du candidat et ses références dans l'activité considérée.

Le classement effectué par le bureau municipal est le suivant :

1. dossier LE LIEU cantine gourmande bar & co
2. dossier LA BODEGA
3. dossier LA BARSSERIE
4. dossier BAR BRASSERIE DU PARC

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu l'appel à candidatures cahier des charges pour un bail commercial pour une activité de bar brasserie,
Vu la décision du bureau municipal du 28 novembre 2018 suite au rapport d'analyse des candidatures,
Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : le classement des candidatures est le suivant :

1. dossier LE LIEU cantine gourmande bar & co
2. dossier LA BODEGA
3. dossier LA BARSSERIE
4. dossier BAR BRASSERIE DU PARC.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à engager avec le ou les porteur(s) du dossier LE LIEU cantine gourmande bar & co les discussions et les négociations en vue de la conclusion du bail commercial. Dans le cas où pour des raisons techniques, administratives ou financières, le projet du candidat arrivé en tête ne pourrait aboutir ou si les accords suffisants ne pourraient être trouvés avec les attentes et les objectifs de la commune, les négociations seraient alors engagées avec le candidat dont le dossier a été classé immédiatement après le sien. Le cas échéant cette procédure est renouvelée jusqu'à épuisement des dossiers classés.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20181211-11122018_129-DE
Reçu le 14/12/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
14/12/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE